



Emploi des jeunes halte à la précarité !

Le 18 mars

exigeons le retrait du CPE !

Le contrat première embauche (CPE) précarise les situations de travail et la vie des jeunes de moins de 26 ans.

Face au mépris affiché par le gouvernement pour le dialogue social, nous devons nous mobiliser pour nous faire entendre.

► *NON à la précarité et à la discrimination !*

Le CPE est un contrat inacceptable :

- il permet de licencier sans motif ;
- il impose une période d'essai, donc d'incertitude, de 24 mois ;
- il instaure une discrimination par l'âge ;
- il ne donne aucune garantie de déboucher sur un emploi stable.

► *OUI à un véritable avenir pour les jeunes !*

La CFDT revendique un droit à l'avenir pour les jeunes, qui doivent être considérés comme des salariés à part entière.

Nous voulons des mesures adaptées aux différentes situations des jeunes en donnant à chacun :

- une formation initiale permettant d'acquérir un socle de connaissances de base ;
- une formation qualifiante ;
- un accompagnement personnalisé vers l'emploi ;
- un revenu d'autonomie pour les moins de 25 ans, dans le cadre d'un projet d'insertion dans la vie professionnelle.

**Salariés, jeunes, parents,
nous sommes TOUS concernés.**



***Le 18 mars, allons manifester
pour obtenir le retrait du CPE !***